

Réunion du GT CNIG GIMeL 4/10/16

Présents :

N. Marthe-Bismuth (DGALN) – P. Lory (IGN-CNIG) – P. Vigné (Cerema) – F. Barraquet-Porte (Cerema) – L. Thiebaud (Cerema) – G. Martinoty (SHOM) – S. Vrac (SHOM) – L. Breton (ONEMA) – C. Satra Le Bris (Ifremer) – G. Grech (MNHN) – J. Dorey (DDTM50) – S. Piel (Aamp) – L. Cocquempot (UBO) – C. Martin (UBO) – A. Granches (UBO) – F. Naizot (DGALN) – F. Lemonnier (RTE) – E. Balter (RTE) – M. Mahier (Aamp) – N. Cadic (DML) – O. Dissard (MIG) – C. Legueurlier (DDTM 50) – M. de Vienne (EDF énergies Nouvelles) – L. Yon (DDTM17) – F. Guyot (IGN) – B. Duluc (GIP Littoral Aquitain) – JY Debaene (DIRM MEMN) – V. Houette (DIRM MEMN) – C. Guyon (DIRM MEMN) – C. Le Gall (DREAL ALPC) – G. Vourc'h (Brest Métropole) – H. Arnaud (Brest Métropole) – J. Bargain (Agence urbanisme Brest-Bretagne)

Ordre du jour :

- 1 - Mandat du GIMeL
- 2 - Fonctionnement du GIMeL
- 3 - Programme 2017 et répartition des services dans les actions envisagées

1 - Mandat du GIMeL

Les membres du GT donnent leur accord pour une signature des DG et du président de la commission données du CNIG moyennant les remarques et propositions de compléments faits. Celles-ci ont été intégrées en séance.

2 - Fonctionnement du GIMeL

Le GT GIMeL est mandaté pour une durée de 1 an renouvelable

L'animation est confiée à Nathalie Marthe-Bismuth (DGALN) , le secrétariat est assuré par Fanette Barraquet-Porte et Pierre Vigné (Cerema).

Moyens mis en œuvre :

- Il est proposé une réunion plénière par an et des réunions trimestrielles en fonction des besoins et des avancées des travaux.
- La plate-forme collaborative de Géolittoral disposait d'un espace de travail dédié aux travaux précédents du GIMeL. Il est décidé de la réactiver. Elle est accessible par authentification. Son adresse :

<http://extranet2.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr>

Remarque : La liste actuelle des membres autorisés à accéder à l'espace GIMeL sera communiquée à tous les participants

A partir de cette liste, les membres du GIMeL devront confirmer la liste et proposer des ajouts, suppressions à partir du document joint à ce relevé de décision.

Pour chaque action retenue au titre du programme 2017, il est proposé l'organisation suivante :

- Mise en place de sous-groupes par action
- Appel à contribution, à volontaire pour constituer les « sous-groupes »
- Désignation d'un pilote de chaque « sous-groupe »
- Calage d'un calendrier réaliste avec des points d'arrêt éventuels
- Travail
- Rendu de ces groupes en plénière GIMeL
- Restitution annuelle en commission données du CNIG

3 - Programme 2017 et répartition des services dans les actions envisagées

A l'issue de la présentation des actions envisagées et échange pendant la réunion, il est décidé de retenir les travaux suivants au titre du programme 2017 :

1 – Etat des lieux, besoins émergents, difficultés

Le groupe est composé de :

Florence Naizot (DGALN), pilote de cette action	Catherine Satra-Le-Bris (Ifremer)
Jean-Yves Debaene (DIRM MEMN, comme représentant des quatre DIRM)	Steven Piel (Aamp)
Xavier Marill ou Nadou Cadic (DML)	Cécile Le-Gall (DREAL Aquitaine, Limousin, Poitou Charente)
Léa Thiebaud (Cerema)	
Laurent Yon (DDTM Charente Maritime)	Grégoire Vourc'h (Brest métropole)

Le groupe pourra s'appuyer sur les travaux effectués dans le cadre du GIMeL pendant la période 2012 – 2014 et notamment la synthèse qui a été rédigée et est disponible sur le site du CNIG (http://cniq.gouv.fr/wp-content/uploads/2016/06/synthese_V2.pdf). Il s'agit du socle à utiliser pour permettre de vérifier si des éléments sont à actualiser, si de nouveaux besoins sont mis en évidence, si des difficultés particulières sont mises en exergue.

Ce document de base pourra utilement être complété par la note remise par la DREAL ALPC issue d'un groupe de travail interne et produite dans le cadre de la fusion des régions (disponible également sur le site du CNIG : http://cniq.gouv.fr/?page_id=14042).

La DDTM de la Manche est à la disposition du sous-groupe pour apporter sa vision locale., notamment dans le cadre de production d'orthophotographies.

2 – Trait de côte

Le groupe est composé de :

Stéphanie Vrac (SHOM), pilote de cette action	François Hédou ou Amélie Roche (Cerema)
Lucie Cocquempot (UBO)	Francis Guyot (IGN)
Sabine Moraud (DGALN) -sous réserve -	Laurent Breton (Onema)
Bénédictte Duluc (GIP Littoral aquitain)	Catherine Legueurlier (DDTM Manche)

Le réseau d'observation du littoral normand picard (Nathalie Pfeiffer) a été sollicité pour intégrer ce sous groupe. Le réseau pourrait apporter son expérience de suivi de trait de côte mais aussi son ancrage territorial.

Une appellation pour plusieurs définitions ! Des travaux ont été menés pour définir les traits de côte et sont disponibles dans la synthèse du GIMeL.

Les objectifs de ce groupe seraient de confirmer les définitions des traits de côte faites dans la synthèse GIMeL, de valider un ou plusieurs traits de côte, de prévoir une priorisation dans les travaux en fonction des traits de côte retenus et de moyens alloués.

3 – Carroyage

Ce projet a d'ores et déjà été engagé à l'initiative de l'ONML, de la DEB et de la DML avec la mise en place d'un groupe informel qui s'est réuni une fois en septembre. Ce groupe constitue désormais le groupe de travail « carroyage » du GT GIMeL.

Il est composé de :

Sébastien Colas (CGDD), pilote de cette action	Pierre Vigné (Cerema), co-rapporteur
Frédéric Quemmerais (Aamp), co-rapporteur	Florence Naizot (DGALN)
Claude Merrien ou représentant (Ifremer)	Guillaume Grech (MNHN)

La MIG (Olivier Dissard) est associée, en tant que de besoin pour fournir les prescriptions techniques indispensables à prendre en compte.

Le SHOM et l'IGN souhaitent être informés de l'avancée des travaux.

Un des objectifs de la mise en place de ce carroyage est d'analyser les interactions entre les activités dans le cadre des DSF, en application de la Directive Planification de l'Espace maritime (DPEM), et des plans d'actions pour les milieux marins, de la Directive Cadre Stratégie Milieux Marins (DCSMM). Pour cela une méthodologie a été produite et sera disponible pour information dans l'espace collaboratif du GIMeL sur l'extranet de Géolittoral.

4 – Limites réglementaires :

Le groupe est composé de :

Steven Piel (Aamp), pilote de cette action	Stéphanie Vrac (SHOM)
Fanette Barraquet-Porte (Cerema)	Guillaume Grech (MNHN)
Jean-Yves Debaene (DIRM)	Michel Mayenc (SM Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre)

Brest Métropole et le GIP Littoral Aquitain pourraient être intéressés et donneront leur réponse ultérieurement.

Postérieurement à la réunion et après des échanges avec ses collectivités membres, le GIP littoral aquitain propose que le Syndicat Mixte du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre (structure porteuse du Scot) puisse intégrer le sous-groupe « limites réglementaires ». Dans ce cadre, Michel Mayenc est intégré au sous groupe.

L'ANEL et la DHUP seront contactés pour connaître leur intérêt de participer à ce groupe de travail.

L'IGN souhaite être informé de l'avancée des travaux et fait part des travaux actuels menés dans le cadre des Nations Unies.

Pour l'ensemble de ces quatre actions, Nathalie Marthe-Bismuth, Pierre Vigné et Fanette Barraquet-Porte prendront contact avec les pilotes pour caler les objectifs et définir un calendrier réaliste.

A noter que d'autres actions pourraient voir le jour à l'issue de l'action 1 d'état des lieux qui pourraient faire l'objet d'un programme 2018, sauf si une urgence venait à voir le jour. Les autres actions envisagées non retenues pour le programme 2017 mais à conserver pour le futur concernent :

- Spécifications pour une V3 de l'ortho littorale
- Standard sur les arrêtés de pêche.

Prochaine réunion : 24 janvier 2017 – 10h30 – 13h00 pour faire un point d'avancée des groupes mis en place sur les actions.